LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

#### SOMMAIRE

I Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Lettre du Saint-Père Benoît XV à l'épiscopat Canadien. — III Mgr Stagni. — IV Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé et aux fidèles du diocèse, au sujet de la fermeture des églises. — V Le dimanche—20 octobre 1918. — VI Notre nouveau délégué apostolique.

#### OFFICES DE L'EGLISE

#### Le dimanche 3 novembre

Messe du IVe dim. après l'Epiphanie, semi-double; mém. de l'Oct. de la Toussaint (sans 3e or.); préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. 10 de saint Charles, 20 de l'Oct. de la Toussaint, 30 des saints Vital et Agricole. — Dans le diocèse de Joliette, I vêpres de saint Charles, 1e cl.; mém. du dim.

#### TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

#### Le dimanche 10 novembre 1

Diocèse de Montréal. — Du 4 novembre, saint Charles (Montréal et Lachenaie); du 7, saint Wilbrod (Montréal).

Diocèse d'Ottawa. — Du 4 novembre, saint Charles (Ottawa); du 10. saint André Avellin.

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 4 novembre, saint Charles ; du 9, saint Théodore (Acton).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 4 novembre, saint Charles (Mandeville); du 9, saint Théodore (Grande-Anse).

Diocèse de Sherbrooke.-Du 4 novembre, saint Charles (Garthby).

Diocèse de Pembroke. — Du 4 novembre, saint Charles (Leslie).

Diocèse de Joliette. — Du 4 novembre, saint Charles (CATHE-DRALE); du 9, saint Théodore (de Montcalm).

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 4 novembre, saint Charles (Chenin-Devlin).

Diocèse d'Haileybury. — Du 9 novembre, saint Théodore (Newickeard).

J. S.

<sup>1</sup> La fête de saint Stanislas de Kostka, depuis 1915, doit se faire le 17 août, r jour libre après le 15, jour où ce saint est inscrit au Martyrologe. On ut en chanter une messe votive (sans Gloria ni Credo) avec 3 or le 13, le 16 novembre.

## A L'EPISCOPAT CANADIEN

A NOTE & CHER FILS LOUIS-NAZAIRE BEGIN

Cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine

Archevêque de Québec

Et à nos Vénérables Frères

LES ARCHEVEQUES ET EVEQUES DU CANADA

#### BENOIT XV, PAPE

NOTRE CHER FILS, VENERABLES FRERES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

AR Nos Lettres Apostoliques Commisso divinitus, que Nous vous adressâmes le 8 septembre 1916, Nous Nous efforcions d'exhorter le clergé et le peuple catholique de votre pays à se désister des luttes et des rivalités provenant soit de questions de races soit de la diversité du langage, et en même temps Nous recommandions qu'au cas où, pour ces motifs, il surviendrait à l'avenir des discussions, elles fussent terminées en sauvegardant la charité, comme il convient aux saints, qui ont à coeur de conserver l'unité d'un même esprit par le lien de la paix.

Notre exhortation, grâce à Dieu, n'a pas été vaine, et Nous Nous en félicitons. Elle fut en effet reçue par l'ensemble des fidèles, non seulement avec le respect et la déférence voulus, mais encore avec un joyeux empressement, au point de faire espérer que la tranquillité et la concorde régneraient dorénavant parmi les catholiques du Canada.

Cependant, au bout de quelque temps, il survint des incidents fâcheux, qui tout en ne paraissant pas attribuables à la mali-

gnité
ce con
de not
d'autr
pour 1
Il s
1913,

juste diversi La q

gues a

Nous 1 import naux d considé dons:

Les 1

demand chant la cher à des sois où les es tières de gnement nelle sois des école ces avan doivent

la moind

gnité de qui que ce soit, ne laissèrent pas cependant de troubler ce commencement de pacification et de jeter dans les esprits de nouvelles semences de discorde. Il s'en suivit que de part et d'autre on recourut à Nous et on fit appel à Notre décision pour ramener la concorde.

Il s'agit, en fait, de la loi scolaire promulguée, dès l'aunée 1913, par le gouvernement de l'Ontario, pour les écoles bilingues anglo-françaises. Cette loi, d'aucuns la traitèrent d'injuste et crurent devoir l'attaquer de toutes leurs forces; d'autres, par contre, estimèrent qu'elle ne devait, ni être jugée si sévèrement, ni être combattue avec tant d'acharnement. La diversité des opinions amena la séparation des esprits.

La question tout entière ayant été déférée à Notre jugement, Nous l'avons examinée avec le plus grand soin, eu égard à son importance, et Nous l'avons fait étudier par les Emes Cardinaux de la S. C. Consistoriale. C'est pourquoi, tout étant bien considéré, voici ce que Nous avons jugé devoir décider et décidons:

Les Franco-Canadiens peuvent, sans manquer à la justice, demander au gouvernement des déclarations opportunes touchant la dite loi scolaire; ils peuvent également désirer et chercher à obtenir certaines concessions plus amples. De ce nombre serait assurément: que les inspecteurs pour les écoles séparées soient des catholiques; que pendant les premières années où les enfants fréquentent l'école, au moins pour quelques matières de classe, surtout et de préférence au reste dans l'enseignement de la doctrine chrétienne, l'usage de la langue maternelle soit concédé; qu'il soit permis aux catholiques d'établir des écoles normales pour la formation des maîtres. Cependant ces avantages, et d'autres encore qui pourraient être utiles, ne doivent pas être demandés et réclamés par les catholiques avec la moindre apparence de révolte, ni en recourant à des procédés

eitus, que 16, Nous euple carivalités té du lanu cas où, ions, elles ae il connité d'un

> emble des ce voulus, t de faire at doréas

> > incidents

violents ou illégitimes, mais pacifiquement et avec modération, en employant tous les moyens d'action que la loi et les usages légitimes concèdent aux citoyens pour réaliser les améliorations auxquelles ils estiment avoir droit. Ce que Nous venons de dire, Nous l'affirmons dans la question présente en toute assurance et liberté; car la suprême autorité civile elle-même a reconnu et avoué que la loi scolaire édictée par le gouvernement de l'Ontario n'était pas exempte d'une certaine obscurité et qu'il n'était pas facile de déterminer quelles peuvent en être les limites.

Ainsi donc, en se renfermant dans ces bornes et ces procédés, les Franco-Canadiens seront libres de réclamer pour la loi scolaire les interprétations ou même les mutations qu'ils souhaitent. Que personne toutefois, à l'avenir, en cette matière qui est du ressort de tous les catholiques, ne se permette d'aller devant les tribunaux civils et d'engager des procès à l'insu et sans l'approbation de son évêque, lequel, en des questions de ce genre, ne décidera rien qu'après s'être consulté avec les autres prélats qui y sont plus particulièrement intéressés.

Et maintenant, c'est à tous Nos frères de l'épiscopat canadien, que Nous voulois Nous adresser et renouveler de tout coeur et du plus profond de Notre âme l'exhortation que Nous leur faisions, il y a deux ans, à savoir : qu'ils ne soient qu'un coeur et qu'une âme, qu'il n'y ait pas entre eux de scission, ni au point de vue des races, ni au point de vue du langage. C'est en effet un seul et même esprit qui les a établis pour gouverner l'Eglise, à savoir un esprit d'unité et de paix.

C'est ainsi assurément, Vénérables Frères, qu'étant les modèles du troupeau par une vertu sincère, vous aurez plus d'autorité et d'efficacité pour prescrire à vos prêtres (comme Nous vous ordonnons de le faire) qu'ils gardent la concorde entre eux et qu'ils s'efforcent, par la parole et par l'exemple, de la

faire garder à l' tant et plus la Lettres Apostol séder la connais anglaise et fran servent tantôt di fidèles.

Enfin, que to

vent et ne doiver rité les uns enver ront les disciples cipuli mei estis, est des circonsta assurément quan divergence des o voulons que des que, parmi le cle evangélique et de ou exciter les ance jour. Que si, d'obéir, les évêque

Comme gage de culière bienveillar rables Frères, air accordons de tout

s'aggrave, d'en ré

Donné à Rome Sacré-Coeur de Jé année.

<sup>1</sup> JEAN, XIII, 35.

avec modération,
loi et les usages
les améliorations
Nous venons de
nte en toute assue elle-même a rele gouvernement
aine obscurité et
peuvent en être

nes et ces procélamer pour la loi ations qu'ils souen cette matière permette d'aller procès à l'insu et des questions de consulté avec les nt intéressés.

l'épiscopat cananouveler de tout ortation que Nous s ne soient qu'un eux de scission, ni du langage. C'est blis pour gouverpaix.

qu'étant les mos aurez plus d'autres (comme Nous la concorde entre r l'exemple, de la

faire garder à leurs fidèles. A cette fin Nous aimons à réitérer tant et plus la recommandation, faite dans nos précédentes Lettres Apostoliques, que tous les prêtres s'appliquent à posséder la connaissance et la pratique de l'une et l'autre langue, anglaise et française, et, qu'écartant toute susceptibilité, ils se servent tantôt de l'une tantôt de l'autre, selon les besoins des fidèles.

Enfin, que tous les catholiques se le rappellent, ils ne peuvent et ne doivent avoir rien plus à coeur que de garder la charité les uns envers les autres, car c'est par là qu'ils se montreront les disciples du Christ: In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si caritatem habueritis ad invicem. ¹ Et s'il est des circonstances où l'on doit surtout s'y conformer, c'est assurément quand des causes de dissension proviennent de la divergence des opinions ou de l'opposition des intérêts. Nous voulons que des avertissements sévères soient donnés à quiconque, parmi le clergé ou les fidèles, à l'encontre de la doctrine evangélique et de Nos prescriptions, oserait à l'avenir nourrir ou exciter les animosités qui ont divisé les Canadiens jusqu'à ce jour. Que si, ce qu'à Dieu ne plaise, quelqu un refusait d'obéir, les évêques ne devront pas hésiter, avant que le mal s'aggrave, d'en référer au Siège Apostolique.

Comme gage des dons célestes et témoignage de Notre particulière bienveillance, à Vous, Notre cher Fils, et à Vous, Vénérables Frères, ainsi qu'aux fidèles confiés à vos soins, Nous accordons de tout coeur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint-Pierre, le 7 juin, en la fête du Sacré-Coeur de Jésus, 1918, de Notre Pontificat la quatrième année.

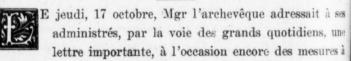
BENOIT XV. PAPE.

<sup>1</sup> JEAN, XIII, 35.

#### Mgr STAGNI

Au moment où s'imprime notre Semaine, nous avons le regret d'apprendre la mort, survenue à Rome, de Mgr Stagni, notre ancien délégué apostolique. Ses funérailles ont eu lieu, dit le Tablet de Londres (5 octobre), le 25 septembre. Mgr Stagni était déjà malade, quand il nous a quittés en avril dernier. Nos lecteurs n'ont pas oublié la très belle lettre que Son Excellènce adressa à l'épiscopat canadien avant son départ et que nous avons publiée dans notre livraison du 15 avril 1918. En arrivant à Rome, Mgr Stagni dut subir une opération dont les suites ont malheureusement été fatales. Le pieux et distingué prélat a vécu au Canada de 1911 à 1918. Nous ne pouvons guère, pour aujourd'hui, faire autre chose que nous incliner devant sa tombe. Nous savons qu'il aimait notre pays et lui voulait du bien. Nous aurons pour lui un souvenir devant Dieu. E.-J. A.

#### LETTRE DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL AU CLERGE ET AUX FIDELES DU DIOCESE AU SUJET DE LA FERMETURE DES EGLISES



prendre contre l'épidémie de "grippe espagnole" qui sévit à Montréal depuis quinze jours. Nous l'enregistrons, bien qu'elle soit déjà connue de tous nos lecteurs, pour la conserver dans les annales de l'histoire du diocèse.

Archevêché de Montréal, 17 octobre 1918.

Au clergé et aux fidèles du diocèse de Montréal,

Nos très chers frères,

Nous recevons du Conseil d'Hygiène de la province de Québec, la note suivante: " Le Conseil d'Hygiène de la province

de Québec—to à suspendre temps où le pet la gravité d blements, prie penser les fidè églises jusqu'à nions publique die a fait son

C'est là, ass sacrifice dema voir, en consei faite, car nous graves. La vie a déjà fait tant des médecins, de La maladie a crité et nos gard nos communaut de, pour leur prier les frères la chose leur est la part des aut marche du fléau marche du fléau

Dans de telle dence doivent, on nous dit que propagation de proches amers, s de peuple dans i blement? Le Co démarches et de quence, à ses dé cidons ce qui sui

e, nous avons
come, de Mgr
Ses funéraili octobre), le
ide, quand il
irs n'ont pas
ice adressa à
ie nous avons
118. En arripération dont

Le pieux et à 1918. Nous e autre chose savons qu'il Nous aurons E.-J. A.

#### E MONTREAL DIOCESE ES EGLISES

e adressait à ses quotidiens, une re des mesures à nole '' qui sévit à rons, bien qu'elle conserver dans les

7 octobre 1918.

province de Quéne de la province de Québec—tout en reconnaissant combien il est pénible d'avoir à suspendre les exercices du culte public, surtout dans un temps où le peuple sent le besoin de prier, vu les conséquences et la gravité de l'épidémie et les dangers résultant des rassemblements, prie l'épiscopat et autres autorités religieuses de dispenser les fidèles de la messe, dimanche prochain, de fermer les églises jusqu'à midi et d'empêcher, en aucun temps, les réunions publiques de fidèles dans celles des paroisses où la maladie a fait son apparition. "

C'est là, assurément, nos très chers frères, un autre grand sacrifice demandé à notre piété. Mais nous ne croyons pas pouvoir, en conscience, ne pas accéder à la demande qui nous est faite, car nous la savons inspirée par les considérations les plus graves. La vie même des citoyens est en cause. L'épidémie qui a déjà fait tant de victimes parmi nous n'a pas, au témoignage des médecins, diminué d'intensité. Nos hôpitaux sont remplis. La maladie a envahi des milliers de foyers. Nos soeurs de charité et nos garde-malades ne suffisaient plus à la tâche. Toutes nos communautés enseignantes sont accourues, à notre demande, pour leur prêter main forte. Nous venons nous-même de prier les frères de nos divers Instituts de se faire infirmiers, si la chose leur est possible. Il y a un admirable dévouement, de la part des autorités civiles et des médecins, pour arrêter la marche du fléau destructeur.

Dans de telles conditions, les règlements dictés par la prudence doivent, on le reconnaîtra, être fidèlement respectés. Or, on nous dit que les foules offrent un danger très grand pour la propagation de la grippe. Pouvons-nous nous exposer à des reproches amers, si, plus tard, à la suite de réunions considérables de peuple dans nos églises, l'épidémie venait à augmenter notablement? Le Conseil d'Hygiène prend la responsabilité de ses démarches et de ses décisions. Nous nous rendons, en conséquence, à ses désirs si respectueusement exprimés et nous décidons ce qui suit:

1. Tout les fidèles seront encore dispensés de la messe dimanche prochain. — 2. Toutes les églises et les chapelles publiques seront fermées, ce jour-là, jusqu'à midi. — 3. Les pieux exercices publics, auxquels une nombreuse assistance a coutume d'assister, seront temporairement suspendus. — 4. Mais, au cours de l'après-midi du dimanche, et les jours de la semaine, nous vous invitons à faire individuellement de courtes et ferventes visites au Saint-Sacrement.

Il faut prier, nos très chers frères, car la main du Très Haut s'est appesantie sur nous. L'épreuve par laquelle nous passons est terrible. Adorons la main toue-puissante qui nous frappe. Humilions-nous, repentons-nous de nos fautes et demandons grâce. Puisque nous ne pouvons pas, le jour du saint repos—le jour du Seigneur!—nous réunir dans nos temples au gré de nos désirs, pour nos belles manifestations de foi catholique, prions en famille et que chacune de nos demeures soit un temple sanctifié par la foi et la charité.

Désireux, nos très chers frères, de donner à vos âmes attristées la plus douce et la plus sainte des consolations, nous demandons aux curés de dire dimanche prochain à neuf heures et demie, dans leur église fermée, la messe qu'ils ont ce jour-là l'obligation d'offrir pour leur peuple. Les cloches annonceront cette messe pendant quelques minutes, et de vos maisons vous y assisterez en esprit. Nous vous invitons tous, parents et enfants, à réciter ensemble le chapelet à ce moment solennel. La messe terminée, le prêtre revêtu du surplis, de l'étole et du voile huméral, pourra prendre le ciboire du tabernacle, et, accompagné de quelques élèves ou de quelques enfants de choeur seulement, le porter pieusement sous " l'ombrellino " dans les rues de sa paroisse où se trouvent le plus de malades. Il bénira les demeures comme on bénit les fidèles à l'église. Tous adoreront le maître de la vie et de la mort qui passera ainsi, près d'eux, caché sous l'hostie. Ils lui diront comme autrefois les pauvres et ayez pitié de leurs tristesse bonté, il laisse

LE ]



UIVAN et qu au cle

dont nous parli un dimanche s triste, ou encore naux, un dimanra valde. Hélas de la Toussaint? eredi soir) les st Hier, 22 octobre et 155 décès off nous avons eu, d et 1861 décès. 1 sens du mieux. I

On ne sait pas théologale, au mê tre de Monseigner rance. Elle a fair nier. Ce dimanch affligent tant de surtout qu'avait et de dire leur messe puis la permission de la messe dichapelles publi3. Les pieux
ance a coutume
4. Mais, au
de la semaine,
courtes et fer-

n du Très Haut
uelle nous passante qui nous
s fautes et dele jour du saint
nos temples au
as de foi cathos demeures soit

vos âmes attristions, nous dei à neuf heures s ont ce jour-là ies annonceront maisons yous y parents et enent solennel. La le l'étole et du bernacle, et, acfants de choeur llino " dans les malades. Il béà l'église. Tous i passera ainsi, omme autrefois les pauvres et les affligés de la Judée: "Jésus, fils de David, ayez pitié de nous!" Ils lui confieront leurs inquiétudes et leurs tristesses, et nous espérons que, dans sa miséricordieuse bonté, il laissera après lui le soulagement, la santé et la paix.

+ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

#### LE DIMANCHE - 20 OCTOBRE 1918

UIVANT les directions données par Mgr l'archevêque, et qu'on vient de lire dans la lettre de Sa Grandeur au clergé et aux fidèles que nous publions plus haut, le dimanche, 20 octobre, tout comme le dimanche, 13 octobre, dont nous parlions dans notre dernière livraison, a été encore un dimanche sans messe, et, par conséquent, un dimanche triste, ou encore comme a très bien dit l'un de nos grands journaux, un dimanche ou un jour vraiment bien amer - dies amara valde. Hélas! Qu'en sera-t-il du dimanche qui vient, puis de la Toussaint? Au moment où nous écrivons ces lignes (mercredi soir) les statistiques ne sont pas encore bien rassurantes. Hier, 22 octobre, il y a eu, dans Montréal, 1 063 cas nouveaux et 155 décès officiellement déclarés. Depuis le 1er octobre, nous avons eu, dans notre ville, 11,264 cas de grippe déclarés et 1861 décès. Il semble qu'il y ait un fléchissement dans le sens du mieux. Espérons!

On ne sait pas assez, souvent, que l'espérance est une vertu théologale, au même titre que la foi et la charité. La belle lettre de Monseigneur est toute vibrante de pieuse et solide espérance. Elle a fait du bien à beaucoup d'âmes dimanche dernier. Ce dimanche, à tout prendre, et malgré les deuils qui affligent tant de foyers, a été moins triste que l'autre. L'idée surtout qu'avait ene Mgr l'archevêque de demander à ses curés de dire leur messe pro populo tous à la même heure—à 9.30 h.—puis la permission qu'il avait donnée de passer dans les rues

avec le Saint-Ciboire et de bénir les maisons des pauvres malades ont merveilleusement ému les coeurs de ceux qui souffrent. "A la même heure, racontait un journal, on entendit s'élever de tous les points de la ville la grande voix des cloches. Ce n'était plus, à ce qu'il nous semblait, la voix joyeuse du matin de Pâques, mais plutôt une longue plainte et une prière suppliante, avec des accents plus ardents que le vent portait plus loin et faisait plus poignants... " Et un autre journal précisait: " Le son des cloches, annonçant le départ de la procession, a attiré les citoyens aux fenêtres de leurs demeures, pour se courber sous la bénédiction du Saint-Sacrement. Et le Dieu de guérison et de résurrection passa, comme il passait sur les routes de la Judée, autrefois, secourant tous ceux qui tendaient les bras vers lui. Cette scène, avec son cachet de simplicité et de mystère, a impressionné vivement tous ceux qui en ont été témoins. — Tous sentaient le besoin d'invoquer une puissance supérieure à celle des hommes, pour lutter contre un mal qui paraît s'acharner à faucher de préférence les personnes dans la force de l'âge et contre lequel il est impossible de se défendre si on a eu le malheur de négliger les mesures préventives qui sont prescrites. Mais la bénédiction sainte tombée sur notre peuple, hier, rassurera et encouragera les esprits et les coeurs. "

Ce fut bien cela, en effet! La bénédiction de Dieu descendait sur notre ville et sur notre peuple. On avait la sensation qu'elle tombait sur nous! Dans toutes nos paroisses, cette procession toute simple, sans éclat aucun, s'est faite. Dans les paroisses à population plus dense, plusieurs curés, de l'avis de Monseigneur, et afin de pouvoir aller partout, ont parcour les longues rues en automobiles avec le Saint-Ciboire dans leus mains. Ailleurs, on allait à pieds. Ici, dans la paroisse de la cathédrale, M. le chanoine-curé Harbour portait le bon Dieu, avec, devant lui, la croix et les acolytes, à pieds; et Mgr l'arche

vêque beauce possib aux po rait pi chef di

Espe

Au jan dé? Pr prière gne, aj Père cé Amen.

Tr.

NOT

est arrive 18 octobre nous en a vel envoy au nom de adressé à mages et deur est a convient, où nous timents de le sortir de recordiale bi-

faire mieu

vêque et ses chanoines suivaient, à pieds également. Dans beaucoup d'endroits, on nous l'a raconté, ce fut émouvant au possible. Quelques malades s'étaient fait porter aux fenêtres, aux portes ou sur les galeries. On priait, on suppliait, on pleurait presque, et l'on répétait, selon la pieuse suggestion du chef du diocèse: "Jésus, fils de David, ayez pitié de nous!" Espérons! Il aura pitié! Demandons que le calice s'éloigne. Au jardin de l'agonie, Jésus lui-même ne l'a-t-il pas demandé? Prions-le et prions avec lui. Mais, toujours, pour que notre

Espérons! Il aura pitié! Demandons que le calice s'éloigne. Au jardin de l'agonie, Jésus lui-même ne l'a-t-il pas demandé! Prions-le et prions avec lui. Mais, toujours, pour que notre prière soit complète, tout en demandant que le calice s'éloigne, ajoutons, comme Jésus et avec Jésus: "Cependant, ô Père céleste, que votre volonté soit faite et non pas la nôtre!" Amen.

E.-J. A.

### NOTRE NOUVEAU DELEGUE APOSTOLIQUE

E nouveau représentant du pape au pays, Son Excellence Mgr Pietro di Maria, archevêque d'Iconium et délégué apostolique du Canada et de Terreneuve, est arrivé à New York le 13 octobre et s'est rendu à Ottawa le 18 octobre. Nous aurons bientôt, sans aucun doute, à Montréal, nous en avons la confiance, l'honneur et la joie de saluer le nouvel envoyé du Saint-Père au Canada. Déjà, Mgr l'archevêque, au nom de son élergé et de ses six cent mille diocésains, avait adressé à Son Excellence, à New York, l'expression de nos hommages et de nos respects à tous, et hier (22 octobre) Sa Grandeur est allée saluer le nouveau délégué à Ottawa. Mais il nous convient, croyons-nous, dans ces pages de la Semaine religieuse, où nous tâchons de fixer pour l'histoire les principaux événements de la vie catholique diocésaine, d'offrir, nous aussi, sans sortir de notre modeste sphère, la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue à Mgr di Maria, et, en même temps, de le faire mieux connaître, peut-être à nos lecteurs accoutumés.

ouffrent. s'élever hes. Ce du matin ière suptait plus ral précia procesres, pour t le Dieu it sur les tendaient plicité et n ont été puissance 1 mal qui mes dans se défenéventives mbée sur rits et les

> u descensensation cette prons les pal'avis de parcouru lans leus pisse de la bon Dieu,

> > er l'arche

Mgr Pietro di Maria est né à Molitano, diocèse de Potenza, le 3 août 1865, d'une excellente famille de l'Italie méridionale. Il suivit ses cours au séminaire de Potenza d'abord, puis au séminaire pontifical de Rome. Ce furent des études brillantes. Quand il fut ordonné prêtre à Rome, le 23 mai 1891, "il s'était vu couronné, a-t-on écrit de lui, de tous les lauriers qu'un séminariste sudieux peut ambitionner ". C'est un fait digne de remarque, en effet, et que connaissent bien tous ceux qui sont familiers avec la vie étudiante à Rome, les Italiens sont d'ordinaire merveilleusement doués pour les sciences théologiques et canoniques, comme aussi pour les choses de l'administration. La Providence a évidemment ses desseins. Le clergé italien -- surtout le clergé romain -- constitue la source première et la réserve naturelle où le Saint-Siège va chercher ses principaux auxiliaires ou ses premiers coadjuteurs. Dieu voit à ce qu'il y en ait toujours, et de premier ordre, à la disposition de son Vicaire sur la terre.

En 1892, encore tout jeune prêtre, l'abbé di Maria, après avoir été minutante à la Propagande, devenait vice-recteur du Collège Urbain aussi dit de la Propagande. Cinq ans plus tard, il occupait une position importante à la Congrégation même de la Propagande, dont le préfet était alors le cardinal Ledochowski et le secrétaire Mgr Ciasca. En même temps, il remplissait les fonctions d'aumônier à Sainte-Agnès (place Navone). En 1901, le regretté Pie X appelait l'abbé di Maria à la prélature (camérier secret) et le chargeait tout ensemble du rectorat du Collège Bohémien et de la chaire de théologie fondamentale à la Propagande. Mgr di Maria, tout en s'exercant au maniement des hommes, continua donc, en instruisant les autres, l'oeuvre de sa propre culture. Il n'est pas sans doute de meilleure école pour former des chefs. C'est à cette école, en tout cas, de l'administration et de l'enseignement, que l'Eglise, à Rome, façonne les siens. Car elle estime, et il faut estin et me qu'u titud capal la cul

zaro, pontif hémien notée, comme cié d'u

Pie X.

Le di

Le

Maria é
au douz
de nos ;
quatre-v
prêtres,
Mgr di l
fameux ;
vel évêqu
désastres
norable e
le pays, é
vaste sém
seize dioce
Son Emin
tanzaro, l'é

la mémoir

fut pas inf

tissant des

otenza, réridiod. puis es brili 1891. auriers un fait as cenx ms sont néologidminisclerge ce prether ses ieu voit disposi-

> i, après recteur ms plus régation cardinal emps, il (place i Maria nsemble héologie s'exertruisant nas sans à cette ent, que

> > t il faut

estimer avec elle, quoiqu'en pensent nos socialistes égalitaires et modernisants, qu'un vrai chef— un chef d'Eglise aussi bien qu'un chef d'Etat— ne s'improvise pas. Quelque muni d'aptitudes que l'on sait naturellement, on ne devient toujours capable et vraiment digne des hauts commandements que par la culture et l'entraînement.

Le 6 décembre 1906, Mgr di Maria était élu évêque de Catanzaro, et le 30 du même mois, il recevait l'onction qui fait les pontifes, des mains du cardinal Merry del Val, au Collège Bohémien, à Rome. On se rappelle, et la coïncidence mérite d'être notée, que Mgr Merry del Val vint lui-même au Canada en 1897, comme délégué extraordinaire de Léon XIII, avant d'être associé d'une façon si distinguée aux oeuvres du pontificat de Pie X.

Le diocèse de Catanzaro, en Calabre, à la tête duquel Mgr di Maria était placé, est de création ancienne, puisqu'il fut érigé au douzième siècle (1121) par le pape Calixte II. On y compte de nos jours pas moins de quatre-vingt-cinq mille catholiques, quatre-vingt-dix-sept églises ou chapelles et quatre-vingt-dix prêtres, tant du clergé séculier que du clergé régulier. Quand Mgr di Maria vint en prendre charge, c'était au lendemain du fameux tremblement de terre de Reggio et de Messine. Le nouvel évêque s'employa avec un zèle admirable au relèvement des désastres. Bientôt, Mgr de Catanzaro recevait de Pie X l'honerable et lourde tâche d'élever, sur la colline qui domine tout le pays, et même les deux mers ionienne et thyrrénéenne, un vaste séminaire classique et théologique destiné aux élèves des seize diocèses de la Calabre. En 1914, l'oeuvre était à point, et Son Eminence le cardinal de Laï allait bénir et inaugurer, à Catanzaro, l'édifice grandiose, en même temps qu'un monument à la mémoire de Pie X. L'action spirituelle de Mgr di Maria ne fut pas inférieure du reste à son action temporelle. Tout en bâtissant des constructions utiles, il savait diriger les âmes en les élevant. Ses lettres pastorales, ses circulaires et ses ordonnances, lisons-nous dans une étude publiée à son sujet, sont absolument remarquables et font voir avec quelle hauteur de vues le distingué prélat comprend le ministère épiscopal, avec quelle maîtrise il en remplit les obligations.

. . .

C'est cet évêque de haute culture, de savoir éprouvé et d'expérience déjà murie, que Sa Sainteté le pape Benoît XV nous envoie, après lui avoir donné le titre et la qualité d'archevêque d'Iconium, pour être parmi nous son représentant. A l'occasion de sa nomination comme délégué apostolique au Canada, les journaux catholiques d'Italie ont été unanimes à faire l'éloge de sa science, de son activité, de son zèle et de son habileté. Ses diocésains ont de plus d'une façon exprimé les regrets que leur causait son départ. Comme il arrive si souvent sur notre pauvre terre, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Ce sont les catholiques du Canada qui vont bénéficier maintenant de toutes les belles qualités et de tous les moyens d'action de Mgr di Maria.

Ainsi que le remarquait avec un si juste et si délicat à propos Mgr l'archevêque de Montréal, dans la lettre de bienvenue qu'il lui adressait, ces jours-ci, à son arrivée sur la terre américaine, Mgr di Maria porte un nom cher à tous les catholiques du monde et en particulier aux catholiques de Montréal. Le nom de Marie, en effet, est doux aux lèvres de tous ceux qui crofent en Jésus, et, sous Maisonneuve et ses premiers successeurs. Montréal s'est appelée Ville-Marie, si bien, qu'en latin officiel, notre diocèse a toujours nom diocesis marianopolitana.

Porterait-il un nom moins beau, que Mgr di Maria nous viendrait toujours de Rome, qu'il serait toujours pour nous avant tout le délégué du pape! Et cela suffit à notre esprit de fa pour que nous le recevions avec respect, avec confiance et ave amour. Depuis vingt ans, après Mgr Merry del Val, nou

avons et Mg chez n parfai nos di croyon le pape fdèles. mement le faire. A l'h événeme nous-mê Canadie ont pu s le reconi au moin. sacrée, p même ter l'histoire l'exemple ples chaci tes pas de

être nous

de publici

fiant espo

mots et les

en effet, (

nous, que

De plus,

sa part de

Beaucoup .

consacrée, a

donnan-; absolu-; vues le ; c quelle

> et d'ex-XV nous chevêque A l'occa-Canada, nire l'élohabileté. grets que sur notre s autres. r maintei d'action

> > à propos enue qu'il néricaine, liques du .: Le nom ui crofent accesseurs in officiel, una. nous vienous avant prit de fu nec et ave

Val. no

avons eu Mgr Falconio (1899-1902), Mgr Sbarretti (1902-1910) et Mgr Stagni (1910-1918), qui, tour à tour, ont représenté chez nous le Saint-Père. Ils ne nous ont peut-être pas trouvés parfaits. Nous avons nos misères et nos difficultés spéciales, nos divisions même, et, disons-le, nos faiblesses. Mais, nous croyons pouvoir l'affirmer hautement, nous aimons l'Eglise et le pape, au Canada, et nous voulons tous leur être obéissants et fdèles. Mgr di Maria aura la consolation, nous l'espérons fermement, de le constater, tout comme ses prédécesseurs ont pu le faire.

A l'heure actuelle, des événements récents l'établissent événements que Son Excellence connaît sans doute mieux que nous-même - quelques-uns de nos frères catholiques, à nous Canadiens français, sont dans la peine et dans l'affliction. Ils ont pu se tromper en usant de procédés trop vifs, et ils sauront le reconnaître, nous aimons à le croire, mais la cause que tout au moins ils voulaient et croyaient défendre est une cause sacrée, puisque c'est celle de la langue de leurs enfants en même temps que celle de la langue de leurs mères. Or l'Eglise, l'histoire en fait foi, n'a jamais rien eu tant à coeur, selon l'exemple des apôtres, que d'enseigner et d'évangéliser les peuples chacun dans leur propre langue. Il ne nous appartient certes pas de rouvrir des débats qui doivent rester clos. Mais peutêtre nous sera-t-il permis, sous notre responsabilité personnelle de publiciste catholique, d'exprimer à Son Excellence le confiant espoir qu'elle saura trouver, pour ceux qui souffrent, les mots et les gestes qui consolent et qui relèvent. Nous savons, en effet, que c'est le représentant d'un père qui vient vers nous, que ce père est bon et que son envoyé l'est aussi.

De plus, comme tous les peuples du monde, le nôtre a eu sa part des tristesses et des malheurs de la grande guerre. Beaucoup des nôtres sont tombés là-bas, suivant l'expression consacrée, au champ d'honneur. L'horizon, heureusement, parait aujourd'hui s'éclaircir, et la paix, la vraie paix, la paix dans la justice et la vérité comme a dit Benoît XV, semble réellement s'annoncer. Nous n'oublions pas que le délégué du pape est, de par la nature même de ses fonctions, un messager de paix. Les conseils de sa prudence nous seront utiles pour l'apaisement des dissensions qui ont pu naître parmi nous à l'occasion de toutes les mesures que notre coopération à la guerre mondiale a nécessitées.

Enfin, l'épidémie sévit chez nous comme ailleurs. Un mal étrange nous ravage et fauche dans nos rangs des existences précieuses et pleines de promesses. Mgr le délégué apprendra avec bonheur les beaux exemples de vaillance et de dévouement que donnent, pour combattre le fléau, nos nombreuses et si méritantes communautés. Mieux que personne, il sait qu'en pareilles conjonctures les hommes ont besoin des bénédictions du ciel, et nous savons, nous, que plus que personne, puisque c'est au nom du Vicaire du Christ, il a le droit et le pouvoir de bénir. Qu'il nous bénisse donc et que son geste nous soit une promesse et un gage de grâce et de salut!

Que Mgr le délégué apostolique soit chez nous le bienvenu, de l'Atlantique au Pacifique, des bords du Saint-Laurent aux rives des grands lacs et jusqu'aux vastes plaines de l'Ouest! Benedictus qui venit in nomine Domini! Les catholiques du Canada, et, en particulier, par notre modeste plume, les catholiques de la ville de Marie — di Maria — le saluent, en sa quilité de représentant du Christ et de son Vicaire, avec respect, avec confiance et avec amour. Benedictus qui venit in nomine Domini!

L'abbé Elie-J. Auclair,

ancien élève à l'Université de la Propaganda, rédacteur de la Semaine religieuse de Montréal.

ARBOUR & DUPONT, imprimeurs, 249 est, Lagauchetière, Montréal.